

# DICRIM

## Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



INONDATION



GLISSEMENT  
DE TERRAIN



SÉISME



ACCIDENT  
RADIOLOGIQUE

YENNE

Feu de forêt  
27 Août 2020



Crue du Rhône  
1990

# YENNE SOUS LES EAUX EN 1990...



ROUTE DE LUCEY



CENTRE DE SECOURS



ECOLE PRIMAIRE



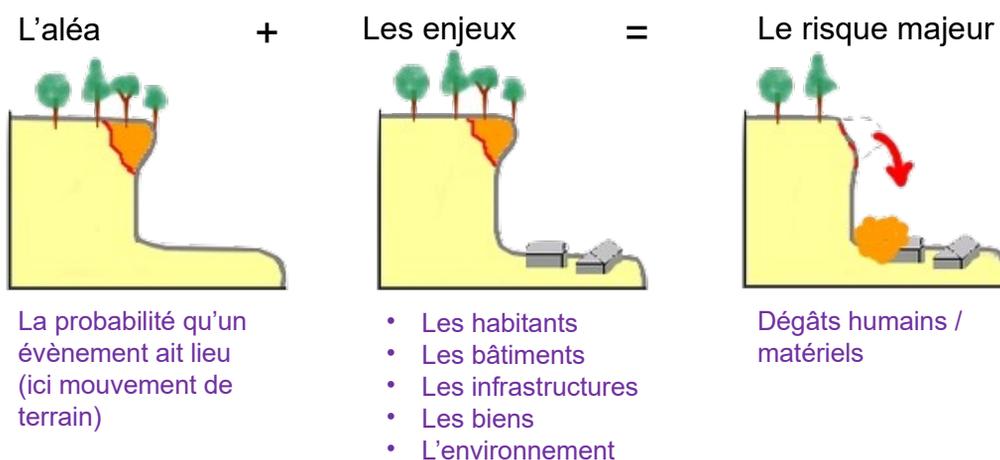
PASSERELLE SUR LE FLON

## Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), qu'est-ce que c'est ?

Le document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est un document qui répertorie les risques auxquels la commune est exposée et a pour but d'informer de manière préventive la population. Une population informée est une population plus réactive dans le cas de survenance d'un évènement majeur.

L'information préventive fait partie de la dynamique de gestion des risques par la municipalité, le DICRIM étant un volet essentiel du Plan Communal de Sauvegarde.

### Qu'est-ce qu'un risque majeur ?



### Deux types de risques majeurs existent :

- **Les risques naturels** impliquent l'exposition des populations humaines et de leurs infrastructures à un évènement d'origine naturelle. On y distingue principalement : les inondations, les feux de forêt, les mouvements de terrain, les tempêtes, les séismes...
- **Les risques technologiques et anthropiques** se caractérisent par un accident lié à une activité humaine et pouvant entraîner des conséquences graves pour le personnel, les populations, les biens, l'environnement (accident radiologique...)

**D'autres risques particuliers** peuvent également être dangereux pour la population, ce sont des risques qui correspondent à des situations du quotidien ou d'autres contextes (menace terroriste...)

### Alerte / Vigilance / Information

**Alerte** : Danger imminent

**Vigilance** : Etat de veille, vise à attirer l'attention



**Information** : Permet aux autorités de diffuser des consignes de comportement à adopter en anticipation ou en cas d'un évènement pouvant porter atteinte à la population

# 1- Les risques majeurs à Yenne



## Risque inondation, crue du Rhône

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau. Elle peut être liée à un phénomène de débordement de cours d'eau, de ruissellement, de remontées de nappes d'eau souterraines ou de submersion marine. Le Rhône est un cours d'eau à débordement lent.

### Alerte de la population



Du porte à porte



Par véhicule muni d'un haut-parleur

### Information de la population

Panneau Pocket



PanneauPocket

Site Internet Communal



Facebook



### Prévention



Totem d'information devant la salle polyvalente et repère de crue du Hameau d'Etain



### Liste et localisation des repères de crue et totems :

- Site internet du Syndicat du Haut Rhône (SHR).
- Carte interactive volet *inondation* >> *Repères de crue*

Pour plus d'informations afin d'anticiper son comportement face au risque inondation, flasher le QR code ci-dessous



### Les bons réflexes



Écoutez la radio pour connaître les consignes (France Bleu Pays de Savoie 103.9 MHz FM)



Montez rapidement dans les étages



Coupez l'électricité et le gaz



Attendez l'ordre d'évacuation en préparant le minimum



Fermez les portes, fenêtres



Ne téléphonez pas, libérez la ligne pour les Secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



# Risque crue torrentielle

Lorsque des précipitations intenses, telles des averses violentes, tombent sur tout un bassin versant, les eaux ruissellent et se concentrent rapidement dans le cours d'eau, engendrant des crues rapides, brutales et violentes. Ce phénomène est appelé crue torrentielle. Les petits cours d'eau de Yenne tels le Flon, le ruisseau de Chambuet, le ruisseau de Malacôte et d'autres concernés ponctuellement sont sujets à des débordements.

## Alerte de la population



Du porte à porte



Par véhicule muni d'un haut-parleur

## Information de la population

Panneau Pocket



PanneauPocket

Site Internet Communal



Facebook



## L'anticipation

- Être attentif aux vigilances pluies-inondation 
- Veiller à entretenir les cours d'eau et fossés jouxtant sa propriété 
- Consulter le « Guide à destination des riverains et usagers de cours d'eau », DDT Alpes de Hautes Provence (>> taper dans votre moteur de recherche internet le titre précité. PDF en ligne)



Passerelle sur le Flon, 1987

## Les bons réflexes



Écoutez la radio pour connaître les consignes (France Bleu Pays de Savoie 103.9 MHz FM)



Montez rapidement dans les étages



Coupez l'électricité et le gaz



Attendez l'ordre d'évacuation en préparant le minimum



Fermez les portes, fenêtres



Ne téléphonez pas, libérez la ligne pour les Secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

# Risque mouvement de terrain



Un mouvement de terrain est un déplacement, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol.

Selon la vitesse de déplacement, on peut distinguer :

- **Les mouvements lents**, qui entraînent une déformation progressive des terrains, pas toujours perceptible par l'humain. Ils regroupent principalement les affaissements, les tassements, les glissements, le retrait-gonflement. Ils peuvent être précurseurs d'un mouvement rapide.
- **Les mouvements rapides**, qui se propagent de manière brutale et soudaine. Ils regroupent les effondrements, les chutes de pierres et de blocs, les éboulements, les coulées boueuses et les laves torrentielles.

## Alerte de la population



Du porte à porte



Par véhicule muni d'un haut-parleur

## Information de la population

Panneau Pocket



Site Internet Communal

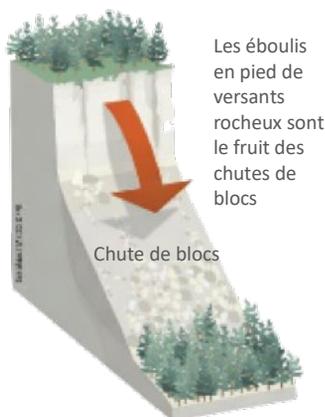


Facebook

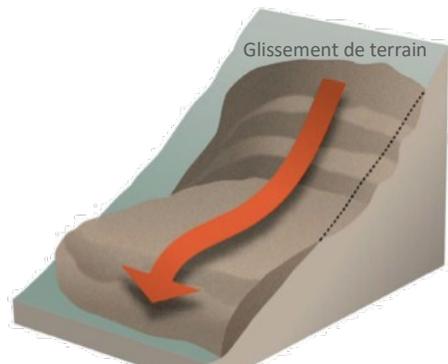


## Principaux facteurs déclencheurs

- Un séisme
- L'érosion naturelle des sols
- L'alternance gel-dégel
- De fortes pluies



Les éboulis en pied de versants rocheux sont le fruit des chutes de blocs



## Signaux précurseurs de glissement de terrain

Poteaux ou clôtures penchés, murs fissurés, sols gondolés, craquements... peuvent être des signes annonciateurs de glissements. Ils se produisent la plupart du temps très lentement et sont donc rarement perceptibles à l'œil nu. Parfois seules les personnes connaissant parfaitement le terrain sont aptes à les remarquer.

## Les bons réflexes



Abritez-vous sous un meuble solide



Respectez les consignes des autorités



Coupez l'électricité et le gaz



Eloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...



Éloignez-vous de la zone de danger



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

# Risque sismique



Le séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur. Celle-ci est due à une grande accumulation d'énergie qui se libère, en créant des failles, au moment où le seuil de rupture mécanique des roches est atteint. En surface, les mouvements brusques de sol peuvent présenter des amplitudes de plusieurs décimètres, de fortes accélérations et des durées variant de quelques secondes à quelques minutes. **Le séisme se déclenche sans signe précurseur. Les autorités ne peuvent donc pas activer de signal d'alerte.**

**Yenne est en zone de sismicité 4 sur 5, c'est-à-dire moyenne.** Des normes parasismiques sont de ce fait obligatoires en terme de construction de bâtiments.

## Information de la population

Panneau Pocket

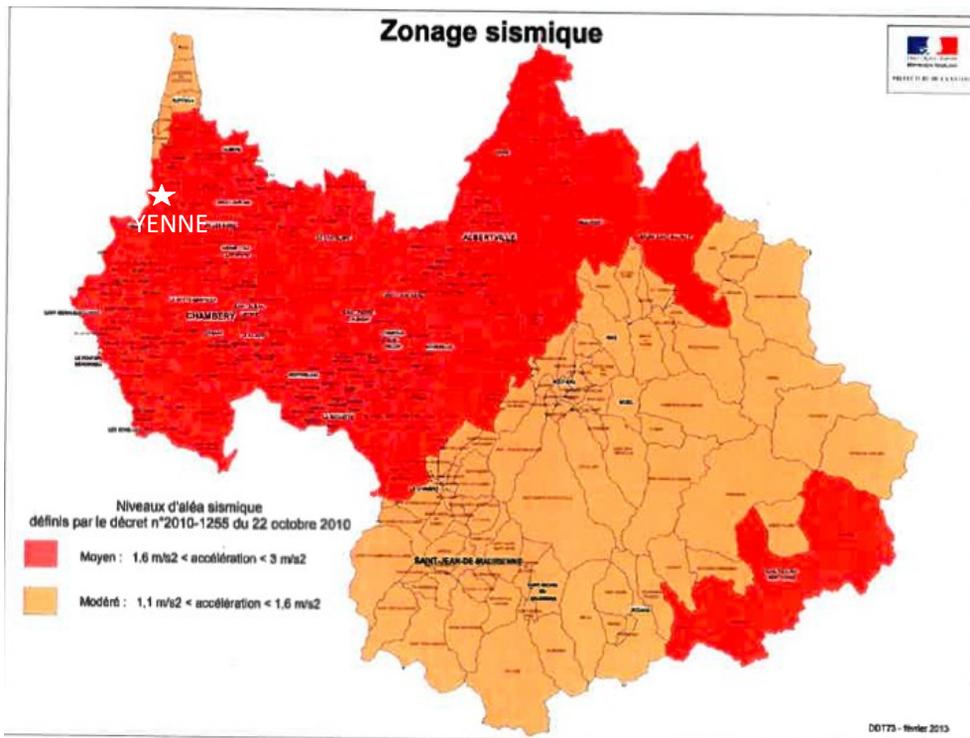


PanneauPocket

Site Internet  
Communal



Facebook



Éloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...

## Les bons réflexes



Coupez l'électricité et le gaz



Abritez-vous sous un meuble solide



Écoutez la radio pour connaître les consignes  
(France Bleu Pays de Savoie 103.9 MHz FM)



Evacuez les bâtiments et n'y retournez pas



Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre



Ne téléphonez pas, libérez la ligne pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



# Risque feu de forêt

Un incendie est un phénomène qui échappe au contrôle de l'Homme, tant en durée qu'en étendue.

On parle de feu de forêt lorsque le feu concerne une surface minimale d'un hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite. Des parcelles agricoles ou des prairies peuvent également être concernées lorsque les végétaux sont très secs.

La période de l'année la plus propice aux feux de forêt est généralement l'été, car aux effets conjugués de la sécheresse et d'une faible teneur en eau des sols, vient s'ajouter la fréquentation importante des bois (randonnées, ramassage des champignons...). Les feux de forêt sont pour **les 2/3 provoqués par l'Homme**, par malveillance ou inattention.

## Alerte de la population



Du porte à porte



Par véhicule muni d'un haut-parleur

## Information de la population

Panneau Pocket



PanneauPocket

Site Internet Communal

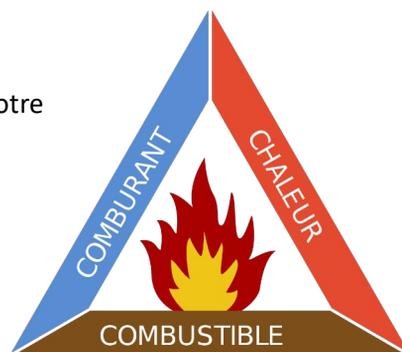


Facebook



## L'anticipation

- Débroussailliez votre propriété et la voie d'accès
- Vérifier le fonctionnement et la qualité de fermetures des portes, fenêtres, volets...
- Assurez-vous qu'il n'y a pas de bouteilles de gaz ou bidons de liquides inflammables oubliés qui pourraient être exposés au feu
- Prévoyez des moyens d'arrosage
- Ouvrez le portail de votre terrain pour faciliter l'accès aux pompiers
- Arrosez le bâtiment tant que le feu n'est pas là



## Les bons réflexes



Écoutez la radio pour connaître les consignes  
(France Bleu Pays de Savoie  
103.9 MHz FM)



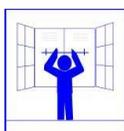
Ouvrez votre portail pour faciliter l'accès aux pompiers



Rentrez dans le bâtiment le plus proche



Fermez l'arrivée du gaz



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres, ventilations



Pas de flammes ni étincelles



# Risques météo

On entend par risque météorologique tout phénomène sujet à la vigilance météorologique : vent violent, épisode neigeux, verglas, pluie-inondation, orages... mais aussi la canicule (du 1er juin au 1er septembre) et le grand froid (du 1er novembre au 31 mars).

## Vigilances



**Une vigilance absolue s'impose**  
Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus

**Soyez très vigilant**, des phénomènes dangereux sont prévus...

**Soyez attentif**, si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique...

**Pas de vigilance particulière.**



## Information de la population

Site Internet Communal



Facebook



Panneau Pocket



PanneauPocket

## Types de phénomènes météo



Vent violent



Canicule



Pluie – inondation



Grand froid



Orages

**Types de phénomènes météo ne concernant pas Yenne**



Inondations



Vagues – submersion



Neige - verglas



Avalanches

## Les bons réflexes



Écoutez la radio pour connaître les consignes  
(France Bleu Pays de Savoie  
103.9 MHz FM)



Mettez-vous à l'abri et évitez les déplacements



Consultez la carte de vigilance Météo France  
<https://vigilance.meteofrance.fr>



Respectez les consignes de sécurité transmises par les autorités en fonction du phénomène

# Risque radiologique



Le risque radiologique peut se traduire par un rejet accidentel d'éléments radioactifs à l'extérieur de l'enceinte prévue pour les contenir (centrale nucléaire). Cette concentration importante de particules radioactives peut alors se déplacer en fonction des conditions atmosphériques.

Yenne n'est pas dans le périmètre du plan particulier d'intervention (PPI) de ces centrales, son exposition est donc modérée face au risque radiologique.

La libération importante de particules radiologiques dans l'air peut accroître le risque de cancer thyroïdien, particulièrement pour les personnes de moins de 25 ans ainsi que chez les femmes enceintes et allaitantes. L'ingestion d'une gélule d'iode stable permet de réduire le risque de développer ce cancer.

## Alerte de la population



Du porte à porte



Par véhicule muni d'un haut-parleur

## Information de la population

Panneau Pocket



PanneauPocket

Site Internet  
Communal



Facebook



## Installations nucléaires à moins de 200 km de Yenne

- La centrale nucléaire du Bugey à Saint-Vulbas, Ain - 38 km
- La centrale nucléaire de Saint-Alban-Saint-Maurice, Isère - 83 km
- La centrale de Cruas – Meysse, Ardèche - 145 km
- La centrale de Tricastin à Saint-Paul Trois Châteaux (160 km, Drôme)



Attendre les consignes de la Mairie avant de récupérer aux points de distribution ou en pharmacie et/ou d'ingérer des gélules.

## Les bons réflexes



Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres, ventilation



Ecoutez la radio pour connaître les consignes (*France Bleu Pays de Savoie 103.9 MHz FM*)



Ne fumez pas et évitez les étincelles



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

# Menace terroriste



Le terrorisme est un ensemble d'actes de violence (attentats, prises d'otages...) commis par une organisation pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, ou pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays ou d'un système.

La menace terroriste, d'inspiration islamiste et djihadiste en France et contre les ressortissants et intérêts français à l'étranger, demeure à un niveau très élevé. L'activité de groupes terroristes est en recrudescence comme l'ont montré les récents attentats.

## Plan Vigipirate

Ce plan a été créé par le gouvernement français pour sensibiliser, préparer et mieux protéger la population.

Il est fait pour sécuriser le pays et il s'adapte en fonction des situations.

Il existe 3 niveaux Vigipirate :

- Le niveau "Vigilance »
- Le niveau "Sécurité renforcée - risque attentat »
- Le niveau "Urgence attentat"



## L'anticipation



Au quotidien, surveiller vos effets personnels dans les lieux publics et signaler tout comportement ou objet suspect **en appelant le 17 ou 112.**



**Se former aux gestes qui sauvent.** Votre intervention peut sauver des vies.



**Repérer les issues de secours** lorsque vous entrez dans un lieu public



**Apprendre les bons réflexes** à adopter en cas d'alerte et les numéros d'urgence.



**Se former au risque terroriste** sur le nouveau site interactif du plan Vigipirate « Faire face ensemble. » <https://vigipirate.gouv.fr/>

## Les bons réflexes



**Les 3 actions à connaître**

- S'échapper
- Se cacher / se confiner
- Alerter



Ne pas encombrer les réseaux téléphoniques, téléphoner seulement en cas d'urgence vitale



Ecoutez la radio pour connaître les consignes (*France Bleu Pays de Savoie 103.9 MHz FM*)



Limiter ses déplacements pour faciliter l'intervention des Forces de l'ordre et des secours.



Appeler le numéro d'aide aux victimes commun aux membres de l'UE (7/7 jours) au : **166 006**

# Les événements significatifs sur la commune



D921 direction Novalaise. Affluent du Flon « Le Merdaret » à hauteur de l'arrêt de bus actuel.

## Orage violent / crue torrentielle

06 Juillet 1987



**Dégâts** sur les infrastructures (routes abîmées, berges de cours d'eau érodées, charriage de troncs d'arbre...).

Murs du château de La Dragonnière endommagé et village des Buchets atteint (inondation de caves...)

## Inondation - Crue du Rhône

15 Février 1990



### Dégâts :

- Infrastructures inondées (Routes, camping...)
- Une partie du centre-bourg sous l'eau (salle polyvalente, école...)
- Centre de secours inondé
- Nombreuses habitations atteintes



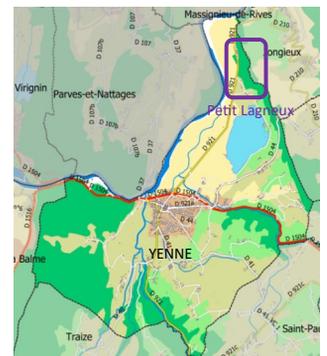
Salle polyvalente sous les eaux (Crue du Rhône 1990)



Illustration de chute de blocs (Ariège)

## Mouvement de terrain (chute de blocs) Petit Lagneux

Mai 1985



**Dégâts** : 6 m<sup>3</sup> de roche calcaire éboulés.  
Une grange et une maison endommagées

# Les citoyens face aux risques majeurs

## Comment se préparer ?

En cas d'inondation ou autre évènement, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés pendant plusieurs jours. Il est donc important de se préparer à vivre en autonomie pendant quelques jours. Le kit de sécurité doit être placé dans un endroit facile d'accès afin de pouvoir le récupérer le plus rapidement possible.

### Les équipements minimum à conserver en permanence à portée de main (kit de sécurité)

- 1 radio portable avec piles
- 1 lampe torche avec piles
- 1 trousse de pharmacie avec médicaments urgents / traitement quotidien
- Bouteilles d'eau potable
- Papiers personnels
- Couvertures
- Vêtements de rechange
- Matériel de confinement (rouleaux adhésifs larges, serpillère...)



## SI ON VOUS DEMANDE D'ÉVACUER ?



- **Couper l'eau, l'électricité et le gaz** avant de quitter votre domicile
- **Fermer et verrouiller toutes les fenêtres et les portes** donnant sur l'extérieur
- **Emporter vos petits objets de valeur et vos papiers**, sans vous encombrer
- **Emporter avec vous vos animaux de compagnie**
- **Verrouiller votre domicile**, ne pas oublier d'**emporter la clé** avec vous
- **Se diriger vers le point de ralliement** indiqué par les autorités
- **Ne pas prendre de raccourci**, car certaines routes peuvent être dangereuses
- Si vous allez dans un centre d'évacuation, **signer le registre d'inscription** afin que l'on puisse vous joindre ou vous réunir avec les membres de votre famille.

## Que faire après une catastrophe ?

- **Vérifier l'état de votre domicile** et **contacter votre assurance** (si besoin).
- **Utiliser une lampe de poche**, éviter de gratter une allumette ou d'allumer les lumières s'il y a eu des dommages quelconques ou une odeur de gaz. Si vous repérez une odeur de gaz, fermez la vanne principale d'alimentation, aérez les locaux et évacuez le site au plus vite.
- **S'assurer qu'il n'y a pas d'incendie** ou de risque d'incendie, ni d'autres dangers.
- **Eponger tous les liquides** qui sont renversés : les médicaments, l'eau de javel, l'essence ou toute autre substance inflammable. Porter toujours des vêtements protecteurs ; et en cas de fuite ou de déversement majeur, avoir recours à l'aide professionnelle.
- **Enfermer vos animaux** dans un endroit sécurisé.
- **Voir si vos voisins ont besoin d'aide**, notamment si des personnes sont âgées ou handicapées.

# A RETENIR

## Les moyens d'alerte à la population



Du porte à porte



Par véhicule muni d'un haut-parleur

Signal National d'Alerte

DÉBUT D'ALERTE



FIN D'ALERTE



Et le nouveau dispositif => **FR-Alert**

## Les moyens d'information à la population

Panneau Pocket



PanneauPocket

Site Internet Communal



Facebook



### La sirène d'alerte (Signal National d'Alerte) :

3 séquences de 1 minute et 41 secondes séparées par un silence. Entendre ce signal doit conduire au comportement suivant : « Je me mets à l'abri dans un bâtiment et j'écoute la radio ».

**FR-Alert** : Il permet d'envoyer des notifications sur les téléphones mobiles des personnes présentes dans une zone concernée par un incident majeur.

### Numéros à composer en cas d'urgence :

- **POMPIERS 18**
- **SAMU 15**
- **POLICE ou GENDARMERIE 17**
- **Numéro unique d'appel d'urgence en Europe 112**
- **Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes 114**

### Pour aller plus loin

#### Au sein du foyer

**Volontariat / Vulnérabilités** : Questionnaire pour volontariat lors d'évènement ou déclarer une personne vulnérable (âgée / mobilité réduite...) dans son foyer.

*Document à retirer en mairie.*

#### **Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS).**

Préparer avec sa famille son autonomie en cas d'évènement majeur.

Pour télécharger et remplir ce plan, taper dans votre barre de recherche Internet « PFMS ». Cliquer sur le lien « Pfms.pdf - Memento du maire », ou vous rendre sur le lien suivant : <http://www.mementodumaire.net/wp-content/uploads/2012/06/Pfms.pdf>

*Télécharger, Imprimer, Remplir.*

#### En général

**Vigilances Météo France** : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/guide-vigilance-meteo>

**Site Internet de la commune (Yenne, 73170)** : <https://mairie-yenne.fr>



VUE AERIENNE DE YENNE DEPUIS LE DEFILE DE PIERRE CHATEL



Suivez-nous sur facebook



Suivez-nous sur Panneau Pocket

Mairie de Yenne

Place Charles Dullin - BP 3 - 73170 YENNE

tél. 04 79 36 70 48

Document réalisé par les services communaux et les élus municipaux.